

CONSEIL MUNICIPAL  
COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA SEANCE DU 18 JUIN 2019

Le 18 juin 2019, le conseil municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Joëlle TARLET, Maire. La séance est ouverte à 19 h 10. Monsieur Jean-Pierre DICONNE excusé donne pouvoir à Monsieur Sébastien RENAUD, Monsieur Tewfik EL MANFALOUTI excusé donne pouvoir à Madame Joëlle TARLET, Monsieur Laurent DENEUX excusé donne pouvoir à Madame Isabelle MARLIER et arrive en cours de séance, Madame Oria CHERRABEN arrive en cours de séance. Madame Dorothée GROS est secrétaire de séance.

**Le Conseil municipal** approuve la décision modificative n° 1 du budget annexe « Locations assujetties à TVA ».

**Le Conseil municipal** débat sur les orientations générales du Règlement local de publicité intercommunal (RLPi) du Grand Chalon.

**Le Conseil municipal** valide le document unique d'évaluation des risques professionnels et le plan d'actions.

**Le Conseil Municipal** décide de créer un emploi pour accroissement temporaire d'activité d'adjoint technique à compter du 1er juillet 2019 pour une durée de 6 mois, dit que la rémunération sera calculée par référence à l'indice brut 348 (indice majoré 326) du grade des adjoints techniques.

**Le Conseil Municipal** prend acte de la décision du Maire n° 11/2019 et des décisions des adjoints n° 06 à 07/2019.

Séance levée à 20h45

Le Maire,

Joëlle TARLET